



Observations CGT sur le projet d'aciers électriques. ArcelorMittal Mardyck – 22 septembre 2022.

Sur le projet industriel en tant que tel :

On ne peut bien entendu que se réjouir de constater qu'un investissement important arrive sur le site de Mardyck et contribue, nous l'espérons, à pérenniser nos activités et nos emplois.

Nous tenons cependant à souligner que notre site souffre depuis de trop nombreuses années d'un manque chronique d'investissement impactant la production et les conditions de travail, déficit qui s'est accentué depuis que la famille Mittal a pris les manettes du groupe en 2006.

Il nous semble donc important d'obtenir, en marge de ce projet de ligne d'aciers électrique, des garanties d'investissements courants sur les lignes existantes, afin non seulement de garantir l'équilibre global du site, mais aussi la diversité de nos marchés. Car, la demande étant amenée à croître sur nos différents marchés, il est pour nous primordial de garder une production diversifiée et d'éviter de devenir un site mono produit, option dangereuse en cas de retournement de marché.

Le groupe Arcelormittal a très largement les moyens d'investir à la fois dans la maintenance (préventive y compris), dans la mise à niveau et au-delà dans la modernité de ses lignes de production et infrastructures.

Sur le projet en tant que tel, nous comprenons aussi certaines questions qui ont été posées, telle que les perspectives d'avenir du véhicule électrique, y compris en terme de disponibilité de l'électricité.

Attention également à l'équilibre des compétences dans les différents services : La direction envisage des mutations internes, de lignes existantes vers la nouvelle ligne de production. Il faut être très vigilant à ne pas affaiblir le savoir-faire sur le périmètre actuel.

Concernant le chantier clos de démolition et de construction, se pose la question des entreprises intervenantes avec le statut des salariés concernés : sous-traitance en cascade, travailleurs détachés (?), avec la sécurité comme enjeu majeur.

Sur le plan social :

La CGT a tenu à participer à l'atelier emploi-formation de la CNDP, car la question sociale est aussi au centre des enjeux.

ArcelorMittal, comme d'autres acteurs de la sidérurgie, de la métallurgie, et de l'industrie plus globalement, pose actuellement la problématique sérieuse de l'attractivité de ses métiers.

Pour la CGT, au-delà de l'intérêt en tant que tel du métier et de son utilité, on ne peut ignorer les autres facteurs : La rémunération et les perspectives d'évolution de carrière, ainsi que les conditions de travail.

Les salaires ont perdu du terrain par rapport au coût de la vie et au SMIC. Cette question n'est effectivement pas posée que pour Arcelor, elle est posée dans d'autres domaines de l'industrie et y compris, on l'a vu avec la pandémie, dans nos services publics, la santé par exemple.

La multiplicité des projets industriels ces prochains mois sur le dunkerquois va mécaniquement amener du dumping social, avec une concurrence sur les salaires, dans un bassin d'emploi qui risque d'être insuffisant pour répondre à la demande.

Il y a donc lieu, pour réussir les projets à ArcelorMittal Mardyck, mais aussi sur le site de Dunkerque, de relever le socle social.

La CGT revendique un salaire d'accueil minimum de 2000 euros bruts (SMIC CGT revendiqué à septembre 2022), pour un salarié débutant, sans qualification ni expérience. Il faut par ailleurs reconnaître tous les diplômés de l'éducation nationale en terme de seuil salarial d'accueil et garantir une évolution professionnelle continue. L'entreprise a aussi cette responsabilité sociale de pouvoir former et embaucher des jeunes sans diplôme.

En terme de conditions de travail, une grande partie des emplois à pourvoir sur cette nouvelle ligne de production impliqueront un régime de travail en postes (5 équipes alternant matins, après-midi et nuits). Nous le disons sans détour : la majoration du salaire de base pour ce régime de travail est insuffisante. Pour la CGT, elle devrait atteindre au minimum 30% du salaire de base. Les effectifs doivent également être suffisamment dimensionnés, ceci étant valable en production comme dans les fonctions supports.

Pour la CGT, c'est à cette double condition que nous réussissons le nouveau projet à Mardyck, mais aussi que les compétences actuelles seront préservées et développées.

Concernant les aides publiques :

Des aides publiques substantielles existent déjà pour un site comme ArcelorMittal Mardyck, et plus globalement et plus largement encore pour tout l'ensemble du groupe en France. Elles vont encore augmenter puisqu'un financement public pour ce projet sera octroyé dans le cadre de « France 2030 ».

La CGT ne s'oppose pas aux aides publiques mais réclame, d'une part toute la transparence sur leur utilisation, d'autre part des engagements vérifiables en contrepartie : respect des engagements d'investissements, emplois à statut, politique sociale à la hauteur. Ce contrôle doit non seulement faire partie des prérogatives du CSE, mais aussi de celles des pouvoirs publics. C'est d'autant plus important que la sidérurgie est reconnue (confère rapports à l'Assemblée nationale et au Sénat) comme une filière stratégique pour l'industrie française, y compris en terme de souveraineté.